



MUNICIPALITÉ DU CANTON DE ROXTON

216, rang Sainte-Geneviève, Roxton Falls, Québec, J0H 1E0
Téléphone : 450-548-2500 -- Télécopieur : 450-548-2412
Courriel : info@cantonderoxton.qc.ca Site internet : www.cantonderoxton.qc.ca

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, Caroline Choquette, directrice générale et secrétaire-trésorière, que lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le lundi 4 octobre 2021 à 19h30, en la salle du Conseil du bureau municipal au 216 rang Sainte-Geneviève, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot numéro : 3 842 816.

Adresse : 950, Quartier-Auger.

Dérogation demandée : Autoriser l'implantation, d'un établissement pour la culture et l'entreposage de cannabis à des fins médicales ou récréatives, à 70 mètres d'une limite de propriété, à 80 mètres d'un bâtiment principal et entouré d'une clôture d'une hauteur de 2,1 mètres. Tout établissement de ce type doit être situé à une distance minimale de 150 mètres de toute ligne de propriété, à une distance minimale de 300 mètres de tout bâtiment principal et entouré d'une clôture d'une hauteur minimale de 3,0 mètres, tel que prévu à l'article 17.3 du Règlement de zonage 181-2003.

Dans le contexte de la COVID-19, la Municipalité a dû adapter ses pratiques en matière de consultation publique. Certaines procédures sont donc remplacées par des consultations écrites afin d'éviter les rassemblements. Le processus de consultation publique exigée par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme dans le cadre de l'adoption de règlements d'urbanisme et de demandes de dérogations mineures a donc été remplacé par une consultation écrite tel qu'autorisé dans l'arrêté 2020-049.

En remplacement de l'assemblée publique de consultation, une consultation écrite aura lieu jusqu'à ce que le conseil statue sur la demande. Toute personne peut transmettre ses commentaires ou questions par écrit relativement à cette demande de dérogation mineure jusqu'au lundi 4 octobre 2021 à 12h00 de la manière suivante : par courriel, à l'adresse électronique info@cantonderoxton.qc.ca, par lettre adressée au 216, rang Ste-Geneviève, Roxton Falls, Québec, J0H 1E0, en personne au bureau municipal ou déposée dans la chute à courrier située dans la porte de garage de l'hôtel de ville. Tous les commentaires reçus seront portés à l'attention du conseil municipal. Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom et son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel afin qu'il soit possible de la contacter facilement.

Donné au Canton de Roxton, ce 16 septembre 2021.

Caroline Choquette
Directrice générale & secrétaire-trésorière
Municipalité du Canton de Roxton

CERTIFICAT DE PUBLICATION – AVIS PUBLIC

(Articles 145.6 L.A.U. et 419, 420, 431 C.M.Q.)

Je, soussignée Caroline Choquette, Directrice générale & secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, ce 16^e jour du mois de septembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce _____^e jour du mois de _____ 2021.

Directrice générale & secrétaire-trésorière